

SUJET :
LA FAUTE PERSONNELLE
NON-DEPOURVUE DE TOUT BIEN
AVEC LE SERVICE



- I/- LA NOTION DE FAUTE DE SERVICE NON DÉPOURVUE DE TOUT BIEN AVEC LE SERVICE
 - A- *Le principe : La faute commise à l'occasion du service*
 - B- *L'exception : La faute commise en dehors du service*
- II/- LES CONSEQUENCES
 - A- *Le cumul de responsabilité*
 - B- *L'action récursoire*